



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE LA TÉNARÈZE

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° DP / 2024\_356  
Du 26 novembre 2024  
Portant sur la réglementation du stationnement des  
véhicules  
Autorisation d'occupation du domaine public

Services Police Municipale  
Dossier suivi par ASVP  
☎ 05 62 28 48 31  
✉ [asvp@condom.org](mailto:asvp@condom.org)

**Le Maire de CONDOM,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2213.1 à L 2213.6,

**Vu** l'article L 113-2 du Code de la Voirie Routière,

**Vu** les articles L 411-1 et L 411-6 du Code de la Route,

**Vu** les articles R 610-5, R 644-2 et 644-2-1 du Code Pénal,

**Vu** l'article L 2125-1 du Code de la Propriété des Personnes Publiques,

**Considérant que dans l'intérêt de la commodité et la sécurité publique, il y a lieu de réglementer le stationnement des véhicules, Place du Souvenir, à l'occasion de la célébration de la Journée Nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.**

## ARRÊTE

**ARTICLE 1 :** Dans le cadre d'une **cérémonie officielle**, pour permettre dans de bonnes conditions et en toute sécurité, le **stationnement des véhicules sera réglementé** comme indiqué ci-dessous :

### STATIONNEMENT INTERDIT

Place du Souvenir

Du mercredi 4 décembre 2024 à 19h00 au jeudi 5 décembre 2024 à 13h00

**ARTICLE 2 :** La signalisation sera mise en place par les Services Techniques de la Ville de Condom.

**ARTICLE 3 :** Toute infraction aux dispositions qui précèdent sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**ARTICLE 4 :**

- Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville,
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de CONDOM,
- Monsieur le Chef de Centre de Sapeurs-Pompiers de CONDOM,
- Monsieur le Directeur des Services Techniques Municipaux,
- Monsieur le Chef de Police Municipale,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution des prescriptions du présent arrêté dont ampliation est transmise au pétitionnaire.

A CONDOM, le 26 novembre 2024

Le Maire,  
Jean-François ROUSSE

Le Directeur Général des Services  
Thibault DUMARTIN